Assemblée des Premières Nations

6e Forum national annuel sur l'aide au revenu :

Tirer parti des variations régionales : innover en matière d'aide au revenu pour les générations futuress

RAPPORT CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Du 3 au 5 février 2026
Richmond (Colombie-Britannique)
Rapport préparé par Nautsa' mawt

Table des matières

Sommaire **2**

Introduction **3**

Réponses innovantes des Premières Nations pour combler les lacunes du programme d'aide au revenu **4**

Logement 4

Sécurité alimentaire 4

Soins de santé 5

Emploi et formation 6

Transport 7

Infrastructures et technologies 7

Administration et dotation en personnel 7

Financement, politique et finances 8

Autres lacunes et approches 9

Perspective d'avenir **10**

Sommaire

Le 6e Forum national annuel de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur l'aide au revenu (AR) s'est tenu sur le territoire de Musqueam, à Richmond, en Colombie Britannique, du 3 au 5 février 2026. Ce forum a réuni 190 chargés de cas du programme d'AR, ainsi que des administrateurs et d'autres intervenants issus des Premières Nations de toute l'Île de la Tortue afin de nouer des liens, de découvrir des approches innovantes et les variations régionales en matière d'administration et de prestation des services d'AR, et de participer à des discussions.

Au cours de cet événement, les participants ont pris part à une séance en petits groupes afin de discuter des lacunes dans les services, des différents types de soutien sur lesquels comptent les bénéficiaires et auxquels ils ont accès, ainsi que des solutions innovantes pour accompagner les bénéficiaires au delà du programme d'AR.

Les participants ont mis en évidence des obstacles majeurs au sein du programme d'aide au revenu, allant de l'insécurité en matière de logement et d'alimentation à l'accès limité aux soins de santé, en passant par les barrières à l'emploi et à la formation, le manque de moyens de transport, l'insuffisance des infrastructures et des technologies, les contraintes de personnel au sein du programme et les politiques restrictives. À travers ces thèmes, les participants ont décrit un système mis à rude épreuve par un sous financement chronique, des capacités locales limitées et des services fragmentés. Ensemble, ces obstacles entravent la stabilité des bénéficiaires et leur capacité à progresser vers une autonomie durable.

Pour relever ces défis, les responsables du programme et les chargés de cas ont mis au point des solutions visant à mieux accompagner et stabiliser les bénéficiaires tout en leur offrant des opportunités d'accéder à une plus grande autonomie, notamment par le biais de programmes ancrés dans la culture, d'une coordination interministérielle et de formations locales.

Dans l'ensemble, les participants ont souligné la nécessité d'investissements soutenus, d'une élaboration des politiques menée par les Premières Nations, ainsi que d'un financement et d'approches flexibles et ancrés dans la communauté pour la réforme de l'aide au revenu. Les conclusions de ce rapport éclaireront le plaidoyer continu de l'APN en faveur d'un programme d'aide au revenu qui soutient mieux les Premières Nations et respecte leur compétence.

Introduction

Les trois questions suivantes ont guidé le dialogue au cours de l'atelier :

1. Quelles sont les lacunes que vous constatez dans les services offerts dans le cadre du programme d'aide au revenu?
2. À quels soutiens vos bénéficiaires accèdent ils, avec ou sans votre aide?
3. Quelles approches innovantes ou créatives votre Première Nation a t elle utilisées ou souhaite t elle utiliser pour soutenir les bénéficiaires de l'AR au delà du programme d'AR lui-même?

Les participants ont discuté de ces questions en petits groupes, ont rendu compte à leur groupe et ont apporté des contributions supplémentaires sous forme de notes écrites. Les informations présentées ci dessous reflètent les points de vue et les expériences partagés par les administrateurs du programme d'AR et les agents chargés du traitement des cas des Premières Nations, en réponse à chaque question. Elles sont classées, de manière générale, en plusieurs thèmes clés qui se sont dégagés du dialogue.

Réponses innovantes des Premières Nations pour combler les lacunes du programme d'aide au revenu

Logement

Le logement a été identifié comme un enjeu crucial. Les participants ont décrit une pénurie généralisée de logements, une instabilité en matière de logement, le surpeuplement et l'itinérance. Les financements sont insuffisants pour faire face aux loyers élevés et aux charges en hiver, ce qui conduit à des situations de remboursement, sans qu'aucun financement ne soit disponible pour l'entretien et les réparations. Il existe un besoin important et non satisfait en matière d'aide au logement, notamment en matière d'hébergement temporaire et d'urgence. De plus, les bénéficiaires qui n'ont pas d'adresse fixe ou qui dorment chez des amis se heurtent à des obstacles d'admissibilité et à d'autres difficultés. Sans ressources suffisantes en matière de logement, les bénéficiaires ne peuvent pas stabiliser leur situation, et beaucoup d'entre eux sont contraints de quitter leur communauté pour accéder à un logement et à des services ailleurs.

Les participants ont expliqué qu'ils aidaient les bénéficiaires à accéder aux aides provinciales pour le chauffage et à d'autres ressources liées au logement lorsque celles ci sont disponibles, y compris les hébergements d'urgence et les refuges en cas de conditions météorologiques extrêmes. Au delà du programme d'AR, les chargés de cas et les administrateurs ont mis en avant l'orientation vers des programmes d'aide hivernale, l'accès à des logements de transition et le recours aux Fonds d'aide à la transition (TSF) comme moyens de prévenir les expulsions et de couvrir les frais liés aux services publics et aux réparations du logement.

Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire a été identifiée comme une autre lacune majeure. Les participants ont fait état de pénuries alimentaires, du coût élevé des produits alimentaires et d'un manque d'accès aux ressources et programmes alimentaires. Les banques alimentaires ne sont pas accessibles à de nombreuses personnes vivant dans les réserves et ne proposent souvent pas d'options saines. Les membres de la communauté doivent se déplacer pour accéder à de la nourriture et à d'autres aides dans les communautés voisines ou les centres urbains. Les participants ont expliqué que le financement de SAC étant insuffisant pour compenser le coût plus élevé des produits dans les réserves, les Premières Nations se tournent vers d'autres sources pour nourrir leurs membres.

Les participants ont indiqué qu'ils soutenaient les bénéficiaires en leur fournissant des fruits et légumes et d'autres produits alimentaires à prix réduit, des bons d'alimentation et des cartes cadeaux, des paniers saisonniers pour les familles, des compléments alimentaires d'urgence, ainsi que des moyens de transport vers les supermarchés et les banques alimentaires. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, les participants ont évoqué les programmes de repas, proposant des repas gratuits lors d'événements communautaires et des récipients permettant aux personnes d'emporter de la nourriture chez elles, ainsi que la redistribution des restes des réunions comme moyens d'aider à nourrir la population. Les participants ont fait état d'une forte demande pour les ressources locales telles que les banques alimentaires et les organismes sans but lucratif offrant des aliments de base et d'autres articles essentiels, mais ont souligné la difficulté à maintenir les rayons bien approvisionnés. Ils ont insisté sur l'importance de la collaboration

entre les services tels que la Santé, les Services à l'enfance et à la famille, et l'Éducation pour aider à combler les lacunes en fournissant des compléments alimentaires, notamment des paniers de fruits et légumes pour les familles, des déjeuners et des collations pour les enfants, ainsi que des trousses de rentrée pour les élèves.

Les participants ont identifié de nombreuses initiatives en matière de souveraineté alimentaire comme des approches innovantes pour soutenir les bénéficiaires au delà du programme d'aide au revenu. Les fermes, jardins et serres gérés par la communauté peuvent offrir des possibilités de formation professionnelle, d'emploi et de programmes de mieux être mental. Certaines communautés établissent également des partenariats avec des fermes locales. Les programmes de chasse, de pêche et de piégeage, ainsi que les dons des cueilleurs traditionnels, peuvent faciliter l'accès aux aliments traditionnels. Les cuisines et les banques alimentaires communautaires peuvent soutenir des programmes de repas, des cours de cuisine, des ateliers de mise en conserve, etc.

Soins de santé

L'accès aux soins de santé et aux services de santé mentale a été signalé comme une autre lacune majeure. Les participants ont expliqué que les traumatismes et l'abus de substances contribuent à des taux élevés de dépression et de suicide, affectant à la fois les bénéficiaires du programme d'AR et le personnel. Un meilleur accès aux aides en santé mentale et aux traitements contre l'abus de substances est absolument nécessaire. Parmi les obstacles figurent le manque de prestataires de services locaux, les frais de traitement et les conditions d'admissibilité. L'accès aux médecins et autres professionnels de santé est également limité. Un participant a expliqué que les guérisseurs traditionnels devraient être reconnus comme des professionnels qualifiés afin de faciliter l'accès à ces services. Les participants ont également signalé des lacunes dans les services de santé non assurés (SSNA), notamment le financement des lunettes et des médicaments sur ordonnance, pour lesquels la couverture est inégale et varie selon les régions.

Les participants ont indiqué qu'ils aidaient les usagers à accéder à des services de santé, notamment aux médecins, aux services de santé non assurés (SSNA), aux soins à domicile, aux services communautaires de première ligne en matière de santé mentale et de mieux être, ainsi qu'aux traitements contre la toxicomanie et à d'autres options thérapeutiques lorsqu'elles existent. Les travailleurs sociaux et les administrateurs du programme d'aide au revenu (AR) défendent les intérêts des usagers et les accompagnent, agissent en tant que garants et font tout ce qui est nécessaire pour s'assurer que les usagers peuvent accéder aux services dans le respect de leur culture. Au delà du programme d'AR, les participants ont évoqué un certain nombre d'approches visant à soutenir les bénéficiaires grâce à des services de santé et de mieux être élargis, notamment un accès 24 heures sur 24 à des médecins ou à des infirmières, des centres communautaires de mieux être, des programmes de désintoxication en milieu naturel, des soins à domicile et des programmes d'aide ménagère.

Emploi et formation

Les lacunes en matière d'emploi et de formation ont été largement signalées. Les participants ont souligné que le manque d'opportunités professionnelles et l'accès à l'emploi constituent des obstacles majeurs. Les programmes d'accès à l'emploi, les soutiens préalables à l'emploi (SPE) et d'autres programmes de transition ne sont pas suffisamment reliés aux mesures de soutien globales, ce qui conduit les bénéficiaires à osciller entre l'assurance emploi (AE) et l'aide au revenu (AR) à la fin de ces programmes. Des obstacles liés à l'éducation ont été mentionnés, notamment des lacunes en matière d'alphabétisation et de compétences de base, le manque d'accès à la formation au sein de la communauté et la difficulté de quitter la communauté pour suivre des études.

De nombreux participants ont décrit comment ils aidaient les bénéficiaires à accéder à des programmes de formation au sein de leur communauté, notamment des cours de conduite, des ateliers sur les compétences de la vie courante et la rédaction de CV, ainsi qu'à des programmes régionaux plus larges de formation professionnelle et d'acquisition de compétences. Plusieurs participants ont exprimé leur frustration face à la suppression de la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières Nations (SEJIPN), car celle ci ciblait les jeunes âgés de 18 à 30 ans, une tranche d'âge clé pour le programme d'aide au revenu. Les participants ont évoqué l'accès à des formations postsecondaires grâce à des partenariats avec des collèges locaux, en apportant une aide pour les candidatures, en payant les frais d'inscription et en obtenant une dispense des frais scolaires.

Le personnel du programme d'AR aide à la recherche d'emploi et aux candidatures, organise des salons de l'emploi et fait venir des employeurs au sein de la communauté, et fournit des aides financières pour les vêtements de travail, les bottes et les frais de transport. Il aide les bénéficiaires à accéder au Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA) et aux programmes d'accès à l'emploi, ainsi qu'à des incitations au bénévolat et à des emplois au sein de la communauté, comme l'aide à l'organisation d'événements. La planification des dossiers et l'orientation vers les programmes de soutien préalable à l'emploi peuvent contribuer à la réussite des bénéficiaires en veillant à ce qu'ils soient bien préparés avant de passer à d'autres programmes.

Les participants ont donné de nombreux exemples illustrant comment ils aident les bénéficiaires à accéder à des compétences, à des formations et à des aides à l'emploi, notamment en faisant intervenir des collèges et des employeurs pour le recrutement, en obtenant des financements pour accueillir des écoles de conduite et en organisant des formations à la conduite de chariots élévateurs et d'autres formations au sein de la communauté. Les participants ont fait part d'initiatives créatives menées dans le cadre des programmes de soutien préalable à l'emploi (SPE) et d'opportunités d'emploi : par exemple, une Première Nation a mis en place un stand de glaces afin d'offrir une formation et une expérience professionnelle. Plusieurs participants ont indiqué aider les bénéficiaires à explorer des options de travail indépendant, telles que la coupe de bois de chauffage, le déneigement et d'autres activités au sein de la communauté.

Transport

De nombreux participants ont évoqué le transport comme une lacune majeure et un obstacle à l'accès aux services. Les coûts élevés, l'absence de financement disponible et le manque de transports en commun limitent l'accès aux communautés voisines et aux centres urbains pour se procurer de la nourriture, bénéficier de soins de santé, d'un accompagnement en santé mentale, de formations et d'emplois, ainsi que d'autres services essentiels. Les participants ont indiqué avoir aidé les bénéficiaires à accéder aux programmes de bus provinciaux et autres, en les conduisant aux banques alimentaires et sur les lieux de travail, et en leur fournissant des cartes cadeaux d'urgence pour du carburant et du propane. Ils ont cité des approches innovantes pour pallier les lacunes en matière de transport, notamment l'acquisition, pour la communauté, de bus, de minibus et d'autres véhicules, afin d'amener les membres vers les centres urbains ou les communautés voisines.

Infrastructures et technologies

Les infrastructures et la technologie ont été mentionnées à plusieurs reprises comme constituant des lacunes importantes. Les programmes d'aide au revenu des Premières Nations ont besoin d'espaces physiques pour organiser des ateliers, des formations et d'autres activités, ainsi que pour rencontrer les bénéficiaires d'une manière qui respecte leurs préoccupations en matière de vie privée et les protège contre la stigmatisation liée à l'accès aux services. Des problèmes de connectivité ont été signalés, certaines communautés ne disposant pas de connexions téléphoniques et Internet stables. De nombreux participants ont également évoqué la communication comme un obstacle majeur, en particulier avec les bénéficiaires qui ne disposent pas nécessairement d'un téléphone cellulaire, d'une adresse fixe ou d'un accès à la messagerie électronique. Lorsque le personnel des programmes d'AR ne parvient pas à contacter ses clients, il est dans l'impossibilité d'effectuer les actions de proximité et les contrôles de bien être nécessaires. Cela pose un problème pour la sécurité des bénéficiaires et la continuité des soins, et contribue également à d'autres obstacles, notamment des lacunes dans le recrutement pour les programmes.

En matière de solutions, les participants ont évoqué les centres bien être communautaires et d'autres espaces physiques comme des points de service « à guichet unique », centralisant l'accès aux services et facilitant une coordination interservices centrée sur le client. Les participants ont également mentionné des solutions technologiques destinées au personnel de l'AR, notamment des logiciels de gestion des données et des tâches administratives, des exemples de fichiers et de modèles, ainsi que des connexions téléphoniques et Internet fiables.

Administration et dotation en personnel

Les défis liés à l'administration et à la dotation en personnel ont été identifiés comme des lacunes majeures, notamment des charges de travail excessives et insoutenables, une formation insuffisante, un roulement de personnel fréquent et l'épuisement professionnel. Le personnel des Premières Nations est surchargé de travail, confronté à des problèmes complexes et gravement sous rémunéré par rapport aux prestataires de services provinciaux et territoriaux. Les participants ont indiqué qu'ils travaillaient souvent dans des silos, ce qui limitait leur capacité à fournir des orientations efficaces et des soutiens

coordonnés. Ils ont réclamé un financement suffisant pour garantir l'équité salariale, une formation adéquate et un soutien en matière de santé mentale et de sécurité, y compris des ressources pour lutter contre le harcèlement au travail.

Les participants ont souligné l'intérêt de recruter du personnel spécialisé et formé en développement social pour se consacrer à des cas particuliers – tels que les personnes handicapées et celles qui sont confrontées à des obstacles multiples et persistants – ainsi que des orienteurs, des chargés de cas et des analystes politiques pour soutenir la réforme du programme d'aide au revenu. Les participants ont également suggéré de numériser les dossiers, d'améliorer les systèmes de documentation et de gestion des données, et de recruter du personnel technique pour adapter rapidement les systèmes à mesure que les politiques évoluent. Ils ont appelé à la mise en place de pratiques centrées sur les bénéficiaires, notamment une planification rigoureuse des dossiers, des réunions interservices, des comités chargés des cas à haut risque, des débreffages hebdomadaires, des bilans de bien être réguliers et des visites à domicile, ainsi que la création de pôles de services centralisés. Les participants ont souligné l'importance d'aller à la rencontre des usagers là où ils se trouvent et, comme plusieurs l'ont affirmé, cela inclut souvent des personnes qui ne répondent peut être pas à certains critères d'admissibilité, mais qui ont néanmoins besoin d'un accompagnement.

Financement, politique et finances

Quel que soit le thème abordé, les participants ont souligné que l'insuffisance des financements constituait la principale lacune, tant pour le personnel du programme d'AR que pour les bénéficiaires. Ils ont expliqué que les barèmes de l'aide au revenu sont obsolètes, injustes et ne reflètent pas le coût réel de la vie, en particulier dans les communautés du Nord et les zones éloignées. Le programme d'aide au revenu est constamment déficitaire, et les Premières Nations doivent détourner des fonds ou trouver des sources alternatives pour couvrir les besoins fondamentaux des bénéficiaires, tels que le logement et l'alimentation, ainsi que leurs besoins particuliers. Comme l'a expliqué un participant, certaines Premières Nations utilisent leur propre financement de base pour verser des compléments aux bénéficiaires à certaines périodes de l'année, mais elles ne peuvent pas le faire en permanence. Un autre a exprimé sa frustration face à la suppression par SAC du financement lié à l'inflation, que certaines communautés utilisaient pour fournir aux bénéficiaires des cartes cadeaux d'épicerie et répondre à leurs besoins d'urgence.

Les participants ont signalé que le manque de cohérence des politiques et les critères d'admissibilité stricts font que de nombreux bénéficiaires passent entre les mailles du filet. En l'absence de financement pour les évaluations nécessaires à la confirmation de l'admissibilité aux prestations destinées aux personnes handicapées (PH), de nombreuses personnes ayant droit à ces aides ne peuvent y accéder. Les bénéficiaires du programme d'aide au revenu peuvent atteindre l'âge limite de 65 ans sans bénéficier d'aucun accompagnement pour la suite de leur parcours, et ils perdent également les prestations pour les personnes à charge lorsque les jeunes atteignent l'âge de 18 ans. Lorsque des membres de la famille décèdent, la contribution pour les frais de logement diminue, et les frais liés aux funérailles au sein de la communauté ou à d'autres aides transitoires ne sont pas pris en charge.

Les participants ont indiqué aider les bénéficiaires à obtenir des règlements de revendications et à faire des demandes d'assurance emploi (AE), du Régime de pensions du Canada (RPC), de la Sécurité de la vieillesse (SV), des prestations d'invalidité et d'autres prestations. Une personne a recommandé de recourir au Programme canadien des bénévoles en matière d'impôt afin d'obtenir la TPS et les prestations fiscales pour enfants pour les bénéficiaires. Le personnel du programme d'aide au revenu des Premières Nations aide les bénéficiaires à remplir leurs déclarations d'impôts et à gérer leurs opérations bancaires, notamment en ouvrant des comptes et en mettant en place le virement automatique, et en proposant des services à la communauté. Il aide les bénéficiaires à obtenir les pièces d'identité nécessaires pour accéder aux services, notamment les cartes de statut, les actes de naissance et les numéros d'assurance sociale. Plusieurs participants ont également évoqué des aides telles que des formations en culture financière et l'accès à des conseillers en gestion budgétaire.

Autres lacunes et approches

Parmi les autres lacunes mentionnées par plusieurs participants figurent l'accès aux services bancaires, le besoin de mentorat et de soutien de la part des dirigeants, de la communauté et de la famille (en particulier pour les jeunes et les nouveaux clients), les difficultés liées au recrutement et à la participation aux programmes, les obstacles systémiques tels que le racisme et les préjugés, ainsi que le manque de services respectueux de la culture, tenant compte des traumatismes et centrés sur le client.

Les participants ont également signalé une demande croissante de soutiens culturels. Le personnel de l'AR intègre la culture dans ses programmes et met les bénéficiaires en relation avec des cours de langue, des programmes de chasse et de pêche, des ateliers de perlage et de couture, des rencontres avec les aînés et d'autres formes de soutien. Il organise également des journées d'estime de la clientèle, des vente débarras, des concours de bannock, des foires et d'autres événements communautaires.

Les participants ont recommandé de multiplier les occasions de collaboration interservices afin de mieux accompagner les bénéficiaires. Un certain nombre d'entre eux ont mentionné la collaboration avec d'autres services pour organiser des cliniques mobiles consacrées à la carte d'identité, aux impôts et à d'autres services. Le personnel du programme d'AR fournit également des recommandations et des orientations vers les services et programmes communautaires d'autres services, et propose des aides telles que le transport, les repas et la garde d'enfants.

Plusieurs participants ont également souligné l'intérêt des « tables de suivi des cas à haut risque », de la coordination entre les organismes et les services pour aider rapidement les clients, ainsi que des modèles de « guichet unique » qui centralisent la prestation des services en un seul lieu. Enfin, les participants ont suggéré des possibilités de collaboration et de partage des ressources entre les Premières Nations, notamment par le biais de partenariats, de communautés de pratique et de l'organisation de réunions régionales pour partager les connaissances, en invitant éventuellement SAC à y assister et à observer.

Perspective d'avenir

Les témoignages des chargés de cas et des administrateurs du programme d'aide au revenu des Premières Nations sont essentiels à la réforme du programme d'aide au revenu menée par les Premières Nations. Au cours du Forum, les participants ont identifié de nombreuses lacunes qui limitent la capacité des bénéficiaires à satisfaire leurs besoins fondamentaux, à progresser vers la stabilité et à sortir du programme d'aide au revenu. Ils ont également décrit un large éventail d'approches innovantes et créatives pour aider les bénéficiaires, tant au sein du programme d'aide au revenu qu'au delà. Les réflexions, les échanges et les enseignements tirés lors du Forum renforcent le plaidoyer de l'APN et constituent un élément du plan d'action visant à mettre en œuvre une réforme du programme d'aide au revenu menée par les Premières Nations, qui assure un soutien financier, mais qui vise également à rétablir la stabilité, l'autonomie, le bien être et les opportunités.



50 O'Connor Street, Suite 200

Ottawa, Ontario K1P 6L2

www.afn.ca